

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2025

Décision du 21 octobre 2025

10.2025-14	COMMUNICATION Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Réalisation du film des vœux 2026 de Clisson Sèvre et Maine Agglo »
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT que la société MAÏTO PROD, sise 11 rue Porte Bernard – 44430 Le Loroux Bottereau, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de contractualiser avec la société MAÏTO PROD, sise 11 rue Porte Bernard – 44430 Le Loroux Bottereau, pour la conception et la réalisation du film des vœux 2026 de Clisson Sèvre et Maine Agglo, pour un montant de 6 810 € HT soit 8 172 € TTC, et pour une durée de 2 mois, pour une livraison du film sur la semaine du 15 décembre 2025.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »